Pesticides SDHi: les autorités sanitaires dans la tourmente

Article paru dans Le Monde - Par <u>Stéphane Foucart</u> Publié le 20 septembre 2019 à 11h17 (https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/09/20/pesticides-sdhi-les-autorites-sanitaires-dans-la-tourmente 6012386 3244.html)

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est mise en cause pour avoir minimisé le danger représenté par des fongicides controversés.



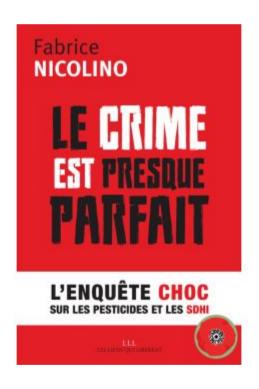
Épandage de pesticides sur un champ de blé dans le sud de la France. REMY GABALDA / AFP

Les autorités sanitaires ont-elles minimisé les risques sanitaires présentés par une nouvelle famille de pesticides ? C'est la question au cœur d'une controverse entre l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et un groupe de chercheurs académiques, dont certains accusent l'agence de négligence et d'incurie. C'est la plus vive polémique que le gendarme des pesticides ait eu à affronter depuis sa création, il y a près d'une décennie – jusqu'à conduire le ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, à préciser, mardi 17 septembre, à l'Assemblée, en réponse à une question au gouvernement, que « l'Anses n'est à la solde d'aucun industriel ».

Pesticides SDHi : les autorités sanitaires dans la tourmente

La crise couve depuis plusieurs mois. En avril 2018, l'Anses <u>était saisie par une dizaine de scientifiques de plusieurs institutions (Inserm, INRA, CNRS, etc.), donnant l'alerte</u> sur les risques potentiels d'une nouvelle famille de pesticides, largement utilisés depuis la fin des années 2000. Ces produits, employés comme fongicides en agriculture, sont nommés SDHi (pour « inhibiteurs de la succinate déshydrogénase ») et bloquent le fonctionnement d'une enzyme (la SDH) nécessaire à la respiration cellulaire des champignons. Cependant, avertissaient les chercheurs, le mécanisme ciblé est présent non seulement chez les champignons, mais aussi chez la majorité des organismes – des vers de terre aux insectes en passant par les humains.

Avec, comme risque, de voir se développer des maladies chroniques induites par le défaut de fonctionnement de la SDH: « encéphalopathies sévères », « tumeurs du système nerveux au niveau de la tête ou du cou, ou encore dans les zones thoraciques, abdominales ou pelviennes », détaillaient les chercheurs, en avril 2018, dans une tribune publiée par Libération. Le blocage de la SDH « prédispose en outre à certains cancers du rein ou du système digestif » et est associé à la maladie de Huntington, de Parkinson, etc.



Publication d'un livre-enquête

En réponse à cette mise en garde, l'Anses a mandaté un groupe de quatre experts qui a conclu, dans un rapport rendu en janvier, à l'absence d'alerte sanitaire, tout en recommandant la poursuite de la recherche. L'affaire semblait réglée. Mais la publication, le 11 septembre, d'un livre-enquête du journaliste et chroniqueur Fabrice Nicolino (*Le crime est presque parfait*, Les Liens qui libèrent, 224 p., 20 euros) a ravivé la polémique. La publication de l'ouvrage, qui met durement en cause l'Anses, a conduit les responsables de l'agence à répliquer publiquement, notamment dans la presse.

Suite de l'article réservé aux abonnés.

Lire aussi <u>Pesticides SDHi</u>: la controverse révèle le hiatus entre science réglementaire et <u>académique</u>